PROTOCOLE COVID-19

Dans le contexte sanitaire actuel lié au COVID-19, le Cergy-Pontoise Basket Ball, en collaboration avec les autorités locales, a été conduit à établir un protocole sanitaire visant à fixer des règles simples afin d'assurer une reprise de l'ensemble de ses équipes dans des conditions permettant la continuité de la pratique sportive.

Ce guide se base, dans ses grandes lignes, sur le Protocole Reprise « Sport Amateur » et Activité « Vivre Ensemble » réalisé par la Fédération Française de Basket Ball. Il a pour vocation de vous présenter les modalités de reprise de l'activité basketball ainsi que le fonctionnement des gymnases, des entraînements mais également des matchs.

Il est primordial que chaque joueur, parent et entraîneur prennent en considération l'ensemble des éléments de ce guide. A noter qu'en cas de non-respect de ce protocole par l'un des joueurs, une sanction pourra être imposée (suspension temporaire...).

En tenant compte de la situation actuelle qui ne cesse d'évoluer, les éléments de ce guide sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la propagation du virus, des directives de la Préfecture, de l'Agglomération ou des mairies.

PRESENTATION DU GUIDE

Le guide se repose sur les prescriptions émises par la Fédération Française de Basket Ball, par les mairies de Cergy, Osny et Pontoise, par l'Agglomération de Cergy-Pontoise. La réussite de ce protocole repose sur la collaboration étroite des parents, des joueurs, des coachs et des salariés du club. Ce document regroupe l'ensemble des principes généraux lié aux protocoles et précise les modalités à respecter sur les thématiques suivantes :

- Distance sociale
- Gestes barrières
- Désinfection du matériel et des locaux

- Port du masque
- Sens de circulation
- Conduite à tenir si cas suspecté ou avéré de COVID-19

Ce guide sera envoyé par voie numérique à l'ensemble des licenciés, des entraîneurs et salariés du club.

DISTANCE SOCIALE

Au sein du gymnase, une distance de deux mètres est à respecter. Cette règle ne s'applique pas lors de la pratique car incompatible par la nature même de notre sport.

En revanche, lors des explications faites par le coach durant la séance, chaque joueur ainsi que l'entraîneur sont tenus de respecter cette distance de deux mètres. A partir du moment où la distance sociale ne peut être respectée, le port du masque est obligatoire.

GESTE BARRIERES

Avant de débuter la séance, le lavage de main que ce soit via une solution hydro-alcoolique ou avec du savon est obligatoire. Il en est de même après la séance. Il en est de même après être aller aux toilettes ou après s'être mouché. Du gel hydro-alcoolique sera fourni à l'éducateur par le club.

Nous vous demandons de vous moucher avec un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle mise à disposition. Utilisez votre coude pour vous couvrir le nez et la bouche lorsque vous toussez ou éternuez.

DESINFECTION DU MATERIEL ET DES LOCAUX

Jusqu'à nouvel ordre, l'accès aux vestiaires est interdit lors des entraînements. Les tenues d'entraînements tout comme de match, devront être lavées entre chaque séance.

Lors des matchs, les vestiaires pourront être utilisés à condition de respecter des règles précises. Il faudra attendre 15 minutes après la sortie du groupe précédent pour entrer dans le vestiaire afin de permettre la désinfection de ce dernier. Le port du masque est obligatoire sauf au moment de la douche. La distance d'un mètre entre chaque personne doit être respectée. Enfin, lorsque vous quittez le vestiaire, la porte doit rester ouverte afin de permettre une bonne aération entre les groupes. A noter que cette règle s'applique uniquement lors des matchs à domicile, le règlement pouvant être différent selon les mairies qui vous accueillerons.

Le matériel utilisé (ballons, plots, cerceaux...) lors des séances d'entraînement et de match devront être désinfectés après chaque utilisation.

Les joueurs doivent ramener leur propre gourde, serviette, dans un sac individuel fermé.

PORT DU MASQUE

Hormis lors de la pratique, le port du masque est obligatoire. Seul un accompagnateur est accepté par joueur mineur, ce dernier doit porter le masque de son entrée à sa sortie du gymnase. En gradin, les accompagnateurs devront respecter une distance minimale d'un mètre entre eux.

Lors des matchs, le masque est également obligatoire pour les officiels de table de marque (statisticiens compris). Sur le banc, si la distance sociale d'un mètre ne peut être respecté, le port du masque sera également obligatoire.

SENS DE CIRCULATION

L'entrée et la sortie sont différenciées. Le sens de la circulation sera indiqué par une signalétique afin de ne pas avoir de croisement d'individu. Les joueurs en retard ne pourront être admis au sein du gymnase.

Tant que la séance du groupe précédent n'est pas terminée, les joueurs doivent attendre à l'extérieur du terrain, avec un masque et ne rentre qu'à partir du moment où l'ensemble des membres du groupe précédent ont quitté la salle.

CAS DE COVID-19

Si le joueur présente des symptômes pouvant être lié au COVID-19, il est prié de ne pas se rendre à l'entraînement. En cas de suspicion de COVID-19, ce dernier ne pourra venir s'entraîner dans l'attente des résultats. En cas de cas avéré, le joueur doit informer le Manager COVID du club au 0633724046 ou son entraîneur partagera l'information avec ce dernier. L'ensemble des personnes ayant été en contact seront informés, en revanche, le club ne communiquera pas sur l'identité de la personne.

CONCLUSION

Nous comptons sur la responsabilité de chacun pour faire de cette reprise une réussite. Le club mettra toujours en priorité la santé de ses licenciés et prendra les décisions qui s'imposeront si cette dernière pouvait être mise en danger.

Si vous souhaitez des précisions sur un point, nous vous invitons à envoyer votre question par mail à l'adresse nikolas.diot@gmail.com.

En cas de modification, d'assouplissement ou bien de durcissement des règles, le club vous tiendra informé. Ce protocole s'applique de ce fait jusqu'à nouvel ordre.

Belle saison 2020/2021 à tous !

LES SPARTIATES